

Avenue de Bourgogne
B.P. n° 27
54501 Vandœuvre Cedex
Téléphone : 83 50 20 00
Télécopie : 83 50 21 03
SIRET : 775 671 456 00058
NAF : 731 Z

Siège social
30, rue Olivier-Noyer
75680 Paris Cedex 14
Téléphone : 40 44 30 00

En exécution de la Directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transposition de cette directive en droit français,

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE

habilité par arrêté du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en date du 11 août 1992,

identifié sous le numéro 0070

attribue

L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0070-003-079-06-98-0039

au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- dénomination : Filtre particules solides et liquides
- marque commerciale, type : Filtre P3 FERNEZ référence 1786000
- fabricant : Société Nouvelle d'Articles de Protection - Groupe BACOU
- demandeur de l'attestation : BACOU SA - division FERNEZ
Z.I. PARIS NORD II
13, Rue de la Perdrix
BP 50398
95943-ROISSY CHARLES DE GAULLE

La description détaillée du modèle d'équipement de protection individuelle objet de cette attestation, les références des prescriptions vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type et des rapports d'essais et de vérifications correspondants ainsi que le marquage réglementaire apposé sur cet équipement de protection individuelle sont précisés à la page 2/2 de cette attestation.

Le 12 juin 1998,

P. le Directeur Général

Le Chef du Service Machines et Dispositifs de Protection,



A. MAYER

NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf, objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du Code du Travail ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, retrait de certificat d'assurance qualité, modification des caractéristiques et des limites d'emploi du produit, etc...).

Cette attestation comporte 2 pages paraphées et numérotées 1/2, et 2/2

Description

Appareil composé d'un boîtier en matière plastique dans lequel est disposé le filtre. Le boîtier est équipé d'un raccord standard conforme à EN148-1.



Photographie de l'équipement

Domaine et limites d'emploi

L'appareil "Filtre P3 FERNEZ" référence 1786000 est un appareil de protection respiratoire contre les particules solides et liquides type P3 conformément à la norme EN143 : 1990, qui peut être utilisé avec des pièces faciales masques complets ou demi-masque, assurant au porteur une protection telle que définie par les normes EN136 ou EN140.

L'équipement ne peut être utilisé que dans des lieux suffisamment ventilés dont l'atmosphère contient au moins 17% d'oxygène.

Marquage CE

Le marquage CE est conforme à la Directive 89/686/CEE. Il comporte le sigle "CE" suivi du numéro d'identification de l'organisme qui assure le contrôle qualité suivant l'article 11/B. Les éléments de marquage ont 5 mm de hauteur, et sont imprimés sur une étiquette collée sur le corps de l'appareil.

Les références de l'INRS qui a procédé à l'examen CE de type, sont données dans la notice d'utilisation établie par le fabricant.

Références des prescriptions vérifiées, des rapports d'essais et de vérification

L'attestation a été établie par référence aux exigences essentielles de santé et de sécurité données à l'annexe II de la Directive 89/686/CEE applicables aux EPI.

Les résultats sont consignés dans le rapport d'examen INRS n° 98RE19401425.